



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

anesthésistes

Question écrite n° 38690

## Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les difficultés rencontrées par les médecins anesthésistes libéraux dans l'exercice de leur fonction. Alors que les conditions d'exercice deviennent de plus en plus contraignantes, les honoraires restent inchangés depuis de nombreuses années. Les anesthésistes sont les enjeux de manipulations syndicales et médiatiques dont ils ne peuvent se défendre. C'est pourquoi, bien que d'une spécialité toute en diversité et en innovation, les jeunes diplômés boudent l'exercice libéral, aggravant ainsi une situation de pénurie qui risque d'aboutir à une rupture de l'offre de soins. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend prendre des mesures afin de donner aux médecins anesthésistes libéraux les moyens de continuer l'exercice de leur fonction dans des conditions optimales.

## Données clés

**Auteur :** [M. David Habib](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38690

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 2008, page 11072

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)